

TPE-PME, comment réussir le passage à la neutralité carbone ?

Déclaration du groupe UNAF

Tracer une feuille de route réaliste suffisamment opérationnelle pour que les TPE-PME puissent se mettre en ordre de marche vers la neutralité carbone : telle est l'ambition du présent avis. Le groupe de l'UNAF tient à saluer l'esprit qui a guidé les préconisations : proposer des pistes sans contrainte supplémentaire pour les TPE-PME et insuffler un nouvel élan porteur d'un changement de modèle tout en gagnant en compétitivité et performance globale.

Parmi les pistes préconisées, le groupe de l'UNAF retient particulièrement celles qui répondent aux attentes et préoccupations des familles.

L'acuité des défis tant économiques et sociaux qu'environnementaux et territoriaux et l'urgence de la situation nous obligent collectivement et individuellement à l'effort global de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Chacune et chacun est porteur d'une partie de la réponse. Les familles ont leur part à prendre en tant que consommatrices et éducatrices. Les TPE-PME peuvent tirer parti des aspirations des consommateurs à une consommation plus durable, illustrée par une demande croissante de produits locaux, par les circuits courts et l'opposition à l'obsolescence programmée. L'économie d'usage ouvre aussi des perspectives.

Limiter notre empreinte carbone n'est pas seulement un geste citoyen, c'est aussi de la bonne gestion d'entreprise, qui doit trouver des applications concrètes pour les TPE-PME.

La croissance économique et l'évolution des modes de vie ont été accompagnées par des politiques d'aménagement impliquant l'usage croissant de la voiture, notamment pour les trajets domicile-travail. Aujourd'hui le coût du foncier et de l'énergie, l'encombrement des axes routiers et les problématiques environnementales alertent sur les limites d'une telle évolution.

Conscientes de ces enjeux pour le maintien et le développement durable de l'activité économique, les TPE-PME doivent trouver des solutions. Elles doivent être accompagnées dans les démarches de gestion et d'optimisation des déplacements pour leur fabrication de produits et services mais aussi pour les plans de déplacements d'entreprise de leurs salariés.

Enfin, l'avis insiste sur les leviers de l'information et de la formation pour développer un avantage compétitif et attirer les talents. Le groupe de l'UNAF souscrit pleinement aux préconisations relatives à la montée en compétence des professionnels ainsi que des salariés sur la neutralité carbone.

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis